

Présentation

Les entreprises du monde entier font face au renforcement du droit de la concurrence, et notamment du contrôle des fusions. Pour gérer ce défi, vous devez pouvoir compter sur des avocats spécialisés qui comprennent les enjeux de votre activité tout en ayant les compétences juridiques nécessaires pour vous conseiller efficacement de sorte à éviter les problèmes de concurrence et d'entente.

Notre équipe d'avocats spécialisés dans le droit de la concurrence et installés aux Etats-Unis, au Canada, en Europe, en Russie/CEI, en Turquie et en Chine, vous aide à appréhender les différents régimes de concurrence. Qu'il s'agisse de litiges complexes, d'actions gouvernementales ou de conseils sur le respect du droit des fusions, nous vous apportons des réponses sur mesure et efficaces.

Forts de notre expertise en matière de droit de la concurrence et de notre vaste expérience des décisions ayant créé un précédent et des procédures réglementaires, nous vous fournissons une analyse précise destinée à protéger vos activités. Nous vous assistons pour la gestion des enquêtes de concurrence, des procédures de fusion et des litiges. Nous travaillons à vos côtés sur les enquêtes menées par les autorités antitrust, les autorisations de fusion pour les acquisitions et les joint-ventures et nous vous aidons à réduire les risques liés aux ententes commerciales.

Que ce soit pour vous assister dans le cadre de programmes de conformité à l'échelle mondiale ou pour vous défendre contre des allégations de violation du droit de la concurrence, Dentons vous accompagne étape par étape et vous aide à protéger vos intérêts.

Les domaines d'activité couvrent:

- Aide de l'État
- Conseil et conformité en matière de concurrence et d'activités antitrust
- Contentieux de la concurrence
- Réglementation des fusions

Vos contacts principaux

Global



Dr. Jörg Karenfort

Partner, Bruxelles

D+32 2 552 29 00

joerg.karenfort@dentons.com